

ENQUÊTE AJUCO

ACCOMPAGNEMENT
& PARCOURS JUDICIAIRE
DES AUTEURS
DE VIOLENCES
CONJUGALES



ENQUÊTE



QUI A PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE AJUCO ?

Parmi les associations habilitées
par l'institution judiciaire
ayant répondu à l'enquête :

86% font des Enquêtes
Sociales Renforcées

89% font des Enquêtes
de Personnalité

92% font des Contrôles
Judiciaires Socio-Éducatifs

73% font des Stages

52% font des mesures
en post sententiel,
principalement sur du
sursis probatoire,
des stages et du
placement à l'extérieur



ENQUÊTE



L'OBLIGATION DE SOIN

Selon les déclarations des associations,
les magistrat.e.s prononcent
l'obligation de soin
dans 100% des contrôles judiciaires
socio-éducatifs
dans cet objectif de pouvoir engager
un travail réflexif.



L'ÉVICTION DU CONJOINT VIOLENT

Selon les déclarations des associations,
l'éviction du conjoint violent
est massivement utilisée dans les obligations
prononcées par les magistrats dans le cadre
d'un contrôle judiciaire socio-éducatif,
mesure alternative à la détention provisoire
qui comporte un accompagnement.

Dans le cadre du CJSE,
les évictions du conjoints violents
sont-elles prononcées ?

76% régulièrement
15% parfois
7% exceptionnellement



ENQUÊTE



LE CONTRÔLE COERCITIF

Des questions autour du contrôle coercitif ont été intégrées à l'enquête AJUCO dans l'objectif d'en renforcer le repérage et d'en rendre compte dans les écrits transmis aux magistrat.e.s.

Les réponses des associations ont permis de mesurer l'**hétérogénéité des pratiques** sur ce sujet et par la même occasion de provoquer, pour certaines associations, une prise de conscience quant à la nécessité d'intégrer cette analyse lors des entretiens.



ENQUÊTE



L'ANALYSE GENRÉE

Les questions autour de l'analyse genrée font évidemment pleinement partie de l'enquête.

Prenant comme point de départ la convention d'Istanbul ratifiée par la France en 2014, qui intègre complètement dans l'analyse et les textes les violences conjugales comme une violence de genre, **Citoyens & Justice s'inscrit dans cette lignée des recommandations européennes.**

En France, cette donnée et analyse peut parfois être « ghostée » et l'analyse sociologique encore trop peu utilisée dans le cadre judiciaire, pourtant si importante en criminologie.



ENQUÊTE



DONNÉES QUALITATIVES

Les questions ouvertes ont permis aux associations d'exprimer leur point de vue et leurs analyses.

Les associations du réseau fourmillent d'idées afin de continuer à **améliorer l'accompagnement des auteurs de violences conjugales**, dans un souci permanent et impératif de toujours **protéger les victimes**, qu'elles soient adultes ou enfants et de créer des déclics de **responsabilisation et de changement chez les auteurs**.

Au regard de toutes les observations des associations, différents travaux vont se mettre en place dans les prochaines semaines au sein de la fédération, en lien bien évidemment avec les associations et le comité Justice.



ENQUÊTE



AJUCO : UNE ENQUÊTE À INSCRIRE DANS LE TEMPS

Le cadre de cette enquête
offre des axes de travail riches et nécessaires.

Les membres du comité Justice
estiment intéressant qu'elle puisse s'inscrire
dans la durée avec un renouvellement de l'enquête
permettant de mesurer les évolutions des pratiques.

*Rendez-vous en 2026
pour une nouvelle enquête !*





CITOYENS & JUSTICE
FÉDÉRATION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS SOCIO-JUDICIAIRES

